

<https://www.pressegauche.org/Direction-des-publications-du-Quebec-Mise-a-mort-d-un-fleuron-de-la-traduction>



Direction des publications du Québec - Mise à mort d'un fleuron de la traduction (SPGQ)

- Communiqués -
Date de mise en ligne : mercredi 17 mars 2021



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 17 mars 2021 - Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) déplore la décision de la Direction des publications du Québec (DPUQ) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) de fermer son service de traduction à compter du 23 décembre 2021.

« Après cette date, les ministères et organismes n'ayant aucun traducteur devront se tourner vers la sous-traitance. Mais, faute d'expertise et de ressources internes, ils peineront à bien choisir leurs prestataires et à vérifier la qualité des textes traduits en sous-traitance », exprime Line Lamarre, présidente du SPGQ.

Jadis un fleuron du gouvernement doté de ressources professionnelles en traduction gouvernementale, l'équipe offrait une vaste gamme de services à l'ensemble des ministères et organismes en anglais, en français, en langues autochtones et en langues étrangères. Pendant un demi-siècle, elle avait le mandat de traduire les jugements rendus au Québec. Depuis quelques années, ces jugements sont traduits en impartition. Les tout derniers traducteurs à l'emploi de la DPUQ veillent désormais exclusivement à la traduction des règlements, des arrêtés ministériels et des décrets du gouvernement.

Pendant des décennies, ces traducteurs chevronnés ont veillé à la transmission des connaissances. Cependant, la DPUQ a négligé de renouveler son personnel malgré des efforts soutenus de sensibilisation. L'équipe a connu une longue et lente agonie, et les précieuses connaissances se sont envolées au gré des départs successifs. « Voilà un bel exemple de démantèlement de l'État où le gouvernement détruit son expertise interne et refile le travail en sous-traitance, sans contrôle sur la qualité. Quel mépris pour nos membres et pour les contribuables qui paient plus pour moins ! » dénonce Line Lamarre.

Cette situation illustre ce que vivent l'ensemble des traducteurs de l'État québécois. L'employeur se soucie peu de la pérennité de ce service qui, pourtant, permet aux ministères et organismes de s'acquitter d'une obligation légale, de communiquer adéquatement avec une partie de la population québécoise et de rayonner à l'extérieur du Québec.

« Les effectifs professionnels du gouvernement en traduction ont fondu de 20 % en 10 ans. Par contre, de 2010 à 2020, la sous-traitance gouvernementale en traduction a connu une croissance de 40 %. Le gouvernement croit détenir une formule magique en saccageant son expertise interne au profit d'une sous-traitance plus onéreuse et de qualité moindre. Toutefois, en procédant ainsi, il rejette les plus élémentaires principes de saine gestion », conclut la présidente du SPGQ.